

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

HONNEUR ET PATRIE !

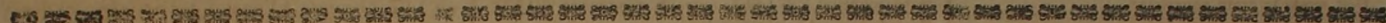
PRIX

du JOURNAL.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.

L'ABONNEMENT 3 patacons par mois.

Rue de las Cimaras n. 34



Almanach Français.

- Judi 22 (1800). — Bataille d'Esling, par Napoléon, contre les Autrichiens.
- (1813). — Combat de Reichenbach, par Napoléon, contre les Prusso-Russes.
- (1795). — Combat de Mombach et Hardenberg, par le général Michaud, contre les Autrichiens.
- (1800). — Prise d'Ivrée, par le général Lannes, contre les Autrichiens.
- (1809). — Capitulation de Laybach, par le maréchal Macdonald, contre les Autrichiens.

NAVIRES DU HAVRE, ATTENDUS ICI.

Les Deux frères unis, 28 février.

Demain étant la Fête-Dieu, le Patriote ne paraîtra pas Vendredi.

MONTÉVIDEO.

20 mai 1845.

Le gouvernement de la République a élaboré un projet de loi relatif à la création d'une médaille d'honneur qui devra être décernée à la fin de la guerre à chacun des défenseurs de Montevideo. Cette décoration sera une récompense ostensible accordée à ceux qui auront porté les armes depuis le commencement jusqu'à la levée du siège. Ainsi les militaires qui, mal nourris, mal vêtus, nus pieds, auront supporté la faim, le froid, les dangers, qui pleins de confiance en l'avenir auront enduré toutes les privations et les rigueurs du siège, auxquels enfin le courage, l'énergie, la persévérance n'auront pas failli pendant ces vingt-sept mois de malheureuse guerre, ceux là seulement auront droit à cette faveur glorieuse, à cette récompense honorifique et inespérée.

La chambre des honorables représentants va être appelée sous peu de jours à la discussion de cette loi d'un genre tout nouveau pour le pays, et qui figurera bien à côté de celle du 19 mai 1843, qui donne des récompenses aux légions étrangères pour leur dévouement héroïque dans la défense spontanée de cette place.

Le brick de guerre anglais Racer, parti hier de Buenos-Ayres, est entré aujourd'hui dans notre port, ayant à son bord l'ex-ministre anglais auprès de la République Argentine, M. Mandeville, qui vient d'être remplacé par M. Gore-Ouseley.

La politique et même les convenances ne permettaient peut être pas que des négociations, ayant pour but l'intervention des puissances étrangères fussent entamées par M. Ouseley pendant le séjour de son prédécesseur dans la capitale argentine. M. Mandeville étant parti hier, il est probable que le nouveau ministre aura passé à Rosas une note le jour même et que le packet anglais qui doit partir de Buenos-Ayres jeudi prochain, nous apportera d'intéressantes nouvelles.

Les fêtes publiques qui devaient avoir lieu le 25 courant pour célébrer l'anniversaire de l'indépendance du Sud-Amérique, seront retardées de quelques jours à cause de nouveaux préparatifs qu'a voulu faire le département de la police, pour donner à cette fête nationale, plus de relief et plus d'éclat.

Nous avons reçu ce soir de Buenos-Ayres plusieurs numéros du British Packet. L'un d'eux, celui du 17 courant, porte le décret suivant en tête duquel le gouvernement ou le journaliste a négligé d'inscrire le titre obligatoire de "Vive la Confédération Argentine, meurent les sauvages indiens." Le voici tel que le donne ce journal.

"Buenos-Ayres, 8 mai 1845.

"Le gouvernement de Buenos-Ayres chargé des affaires étrangères de la République Argentine ;

"Après avoir pris lecture des lettres de créance qui constatent que M. William Gore Ouseley a été nommé par la reine Victoria, ministre plénipotentiaire auprès de la Confédération Argentine; ordonne :

"ART. 1^{er}. M. William Gore Ouseley, est reconnu comme ministre plénipotentiaire de S. M. B. auprès du gouvernement chargé des affaires étrangères de la République Argentine.

"ART. 2. Que se soit publié.

ROSAS.
Felipe ARANA.

FRANCE.

"— Nous trouvons dans un journal la plaisanterie suivante, qui est véritablement de circonstance :

"Lorsque M. de Salvandy fit pour la première fois son entrée au ministère de l'instruction publique, un matin on trouva écrit en grosses lettres, sur la porte de son hôtel, ce calembourg universitaire : *Non sumus salvi, sed Salvandi*. Nous ne rechercherons pas jusqu'à quel point le jeu de mots pouvait être alors fondé; mais aujourd'hui que le 20 octobre appelle l'ex-ministre du 15 avril à son secours, le cabinet moribond ne semble-t-il pas avoir adopté cette inscription pour sa devise. Aussi bien M. de Salvandy se flatte-t-il d'avoir apporté le salut au ministère; il se croit la vertu du miracle."

— On écrit de Toulon :

La grosse mer soulevée par les vents du Sud qui régne depuis quelque temps, a causé des dégâts considérables du côté de Castigneanu et de Saint-Mandrier.

"Les jetées de Castigneanu ont été bouleversées, ses quais fortement endommagés, et une batterie de 4 pièces de canons entièrement démolie.

"A Saint-Mandrier, des énormes blocs de pierre ont été jetés pardessus les quais.

"Le directeur des travaux hydrauliques, par ordre de l'amiral préfet maritime, s'est transporté sur les lieux pour en prescrire la réparation immédiate."

CHINE.

— Une lettre du 3 octobre apporte des nouvelles de l'expédition de Chine. Nous en extrayons les passages suivants :

"Nous avons passé trois semaines à Singapour. Peu de jours après notre départ de Singapour, un accident assez funeste est arrivé à bord. On avait embarqué un serpent constrictor; cet animal brisa un soir sa cage et jeta tout l'équipage dans la consternation. Après bien des recherches, on trouva le serpent dans les batteries, qui furent aussitôt éclairées par des lanternes. Le reptile était dans un hamac. Un attaché de l'ambassade le saisit courageusement, le souleva et lui brisa la tête sur un canon. Au même instant, arrive M. Raymond, armé d'un sabre; au lieu de frapper le serpent, déjà sans vie, il assène plusieurs coups sur les poignets du jeune homme qui s'était dévoué dans l'intérêt de tous. Quand M. Raymond vit les résultats de sa méprise, il tomba évanoui. Les blessures de l'attaché n'offrent au reste pas de gravité.

"Nous avons visité la fabrique de cigares de Manille; elle occupe huit mille femmes. Un ouvrier habile peut faire mille cigares par jour. Cinq à six cents hommes sont employés à faire des cigarettes.

"Quinze jours après notre arrivée à Macao, le b \bar{c} à ment à vapeur l'Archimède s'est réuni à nous pour nous aider à remonter la rivière du Tigre; à Bocca Tigris (embouchure de la rivière de Canton), nous avons trouvé une fregate américaine qui tient la station des mers de Chine. Pendant notre séjour à Bocca Tigris deux autres navires de guerre y sont arrivés, l'Alcmène et la Sabine. L'Alcmène venait de faire une course de cinq mois dans l'archipel Tshousann. Cette campagne a été fort curieuse. On a visité des régions peu connues, telles que les îles Leou-Tschou, où le pavillon français paraissait pour la première fois.

"La Syrène repart pour la France où elle arrivera vers le mois de février. Voici ce qu'on dit de notre mission : " Dans un mois et demi, le traité à conclure sera signé; un des attachés le portera en France par la voie de Suez, pour le soumettre à la ratification du gouvernement; pendant ce temps l'ambassadeur ira visiter Batavia. A son retour, et après avoir reçu le traité, il prendra, avec sa famille, passage sur la Cléopâtre, pour revenir en France."

ITALIE.

— Le cardinal Caggiano, évêque de Sinigaglia, dans ses états pontificaux, a publié un édit qui a produit un grand scandale. Il porte en substance ce qui suit :

« Il est interdit à tout jeune homme de rendre visite aux familles dans lesquelles il y a des jeunes filles nubiles, à moins que ce ne soit dans l'intention d'en épouser une. Si le mariage n'a pas lieu dans les trois mois, à compter de la première visite faite après la publication du présent édit, le jeune homme sera puni d'un emprisonnement de deux mois. En cas de première récidive, il sera enfermé dans un couvent où il fera des exercices de dévotion. En cas de deuxième récidive, il sera excommunié. La jeune fille qui aura reçu des présents d'un jeune homme qui ne l'épousera pas, sera tenue de remettre ces présents entre les mains de son confesseur. »

Cet édit, comme on le pense bien, excita un mécontentement général; aussi la ville de Sinigaglia et les autres villes du diocèse ont-elles envoyé une députation au pape, pour supplier S. S. d'annuler l'édit en question. Le souverain pontife a accueilli cette députation avec la plus grande bienveillance, et S. S. a sur-le-champ écrit au cardinal Caggiano une lettre autographe dans laquelle elle blâme en termes énergiques la mesure en question, et enjoint au prélat de la révoquer sans délai, ce qui a été exécuté. Tous les exemplaires de l'édit ont été supprimés dans le diocèse de Sinigaglia. S'il en arrive à Rome par la poste, les employés, en vertu d'un ordre supérieur, les saisissent et les adressent à la police qui les anéantit. On a payé jusqu'à dix écus romains (53 fr.), pour un exemplaire de ce curieux édit.

NOUVELLES DIVERSES.

— On lit dans l'*Impartial*, de Strasbourg, du 9 février :

« On s'occupe beaucoup en Autriche d'un plan de colonisation, de nature à offrir des avantages signalés aux allemands qui seraient disposés à aller s'établir en Hongrie. On sait que la population de ce royaume est peu nombreuse comparativement à la surface territoriale et aux ressources immenses qu'une exploitation du sol, basée sur un système rationnel, peut offrir. S. A. l'archiduc Charles travaille surtout activement à hâter la réalisation de ce projet, et il a, à cet effet, de nombreuses conférences avec les agronomes les plus distingués. Le plan de colonisation consisterait à transporter dans les environs d'Altembourg, et sur les steppes de Badendorf, les habitants de villages entiers, situés dans les contrées où il y a excès de population, de leur élever des habitations, de les munir d'instruments aratoires et de les employer ainsi à féconder ces immenses étendues de terrains encore incultes aujourd'hui. Les enfants seraient entretenus pendant deux ans aux frais de l'état; ils deviendraient, au bout de ce temps, propriétaires de leurs habitations et des terrains qu'ils auraient mis en culture, et ils auraient à leur disposition les subsistances. Quand aux frais de premier établissement, l'état accorderait dix années entières pour leur remboursement; mais il deviendrait propriétaire des possessions de tous ceux qui ne seraient point acquittés à cette époque. »

— Un journal assure que le ministère va se lancer sur la pente des destitutions. M. Duchatel fait en ce moment un travail sur les préfets et sous-préfets; M. Guizot fait une revue générale de tous ses agents consulaires et diplomatiques; M. Lacave-Laplagne, M. Martin (du Nord), le ministre de la marine et le maréchal Soult en font autant pour le personnel de leurs départements. Qui ne sera pas trouvé pur, sans tache d'opposition et dévoué corps et âme au système, sera rayé et destitué. La terreur est dans tous les bureaux. De quel côté sont les véritables listes de proscription ?

— Le public ne connaît qu'imparfaitement les règles de la discipline militaire auxquelles sont soumises les

troupes casernées à la tour de Londres. Une cérémonie risible est celle qui a lieu tous les soirs pour la fermeture des portes. Le gardien, les clés en main se met en marche accompagné de douze hommes commandés par un sergent et un caporal; chaque sentinelle, comme il est d'usage, crie: « Qui vive ? » — Le gardien répond: « Les clés ! — Quelles clés ? — Les clés de la reine Victoria. — Clés de la reine Victoria, passez, » dit la sentinelle et l'escorte continue sa route. — A Four Gate, le sergent et son escorte s'alignent et saluent les clés en présentant les armes. Le gardien se découvre respectueusement et s'écrie: « Dieu bénisse les clés de la reine Victoria ! — Amen ! » répond la garde. La cérémonie se termine là.

Il y a quelque temps un grenadier écossais schismatique s'est refusé de prendre part à la prière. Le soldat pour se justifier qu'il voulait bien bénir la reine de tout son cœur, mais que sa conscience ne lui permettait pas de bénir les clés de la tour.

(Observer cité par le *Globe*.)

GRAND CONCERT
VOCAL ET INSTRUMENTAL.

DIRIGÉ PAR M. LAGOMARSINO.

Jeu. 22 mai 1846.

PREMIERE PARTIE.

1.° Symphonie à grand orchestre, 2.° Hymne Italien, par M. P. Parodi, 3.° Duo de l'Élixir per Amore de Donizetti, chanté par M. Lagomarsino et Linari, 4.° Morceau à grand orchestre, 5.° Grand chœur des Pirates de Bellini, 6.° Scène et air du Pirate, par Lagomarsino et chœurs.

DEUXIEME PARTIE.

1.° Symphonie à grand orchestre, 2.° Dio buffo, le Bossu et la Vieille, de l'opéra les Prisonniers, chanté par M. Lagomarsino et Linari, Cavatine de l'opéra Beatrice di Tenda, par M. A. Parodi, 4.° Cavatine de l'opéra les Prisonniers, par Mme Lasserre, 5.° Duo de la Caza, par M. Lagomarsino, Linari et chœurs.

TROISIEME PARTIE.

1.° Symphonie à grand orchestre, 2.° Cavatine de la Gozzatadra de Rossini, par M. Linari, 3.° Morceau à grand orchestre, 4.° Cavatine Amor Perche mi Pizichì, par M. Lagomarsino.

On commencera à 7 heures et 1/2.



MARINE

et

MOUVEMENT DU PORT.

ARRIVAGES.

Entrées du 21

Buenos Aires, brick de guerre anglais *Racer*, suit ce soir pour Rio-Janeyro.

En vue, un brick sarde, à l'est.

NAVIRES EXPÉDIÉS.

pour

Rio-Grande, navire français *Colombien*.

Buenos Ayres, corvette de guerre anglaise *Satellite* Parangua, navire suédois *Skatan*.

Rio Grande, goëlette sarde *Adelaide*

S. Catherine, brick goëlette américain *Colombe*.

Valparaiso, brick de guerre anglais *Frolick*.
Parangua, trois-mâts prussien *Patriot*.
Cap. Vert, brick brésilien *Virginia*.

DEPARTEMENT DE LA POLICE.

DEMANDES DE PASSEPORTS DU 17 MAI.

Première publication.

M. M.

	He des loup.
François Allhol.	Rio Grande.
Auguste Prévot.	id.
Paul Andrieu et son épouse.	Buenos Ayres.
Bap. Bard Larroude	id.
J. Bap. Echebarre.	

AVIS DIVERS

AVIS.

A LA GRANDE LUNETTE.

Maison Vighzzi, rue de Rionon n.° 29 131 3

On trouvera pour ces jours de fêtes un grand assortiment de deux cents et quelques gravures, pour hommes et pour dames, plus cinq ou six combalces telles que; ailequins, pierrots, magiciens; etc., dominos riches et de tous genres; un grand choix de masques en carton, cire et satin, noir et de couleurs fau-nez, barbe, moustaches et cerquies.

Les personnes qui vont bien honorer cette maison de leur confiance seront, comme par le passé, servies avec zèle, promptitude et aux prix les plus modérés.

Les principaux membres de la société dramatique italienne nous prient de prévenir nos lecteurs que la société dont parle l'avis ci-dessous, n'a nullement été dissoute, et que cet avis n'est que l'expression d'un seul membre qui n'en fait plus partie. Ces messieurs préparent une représentation qui aura lieu très prochainement.

AVIS.

AUX JEUNES GENS QUI SE DESTINENT AU COMMERCE
COURS DE TENUE DES LIVRES

En partie simple ou double, d'arithmétique commerciale, et des langues française et anglaise, à 7 heures du soir, tous les jours, excepté le lundi et les jours de fête. Comme la géographie moderne n'est pas étrangère au commerce, on pourra si les élèves le désirent, leur en donner les leçons.

Les cours s'ouvriront le 2 du mois de juin; ceux qui se disposeront à les suivre sont priés de se présenter avant cette époque pour prendre leurs inscriptions respectives, calle de las Camaras, n.° 97, institution de M. l'abbé Paul.

On prévient que les professeurs n'affichent pas une méthode ni nouvelle, ni extraordinaire, et qu'ils ne s'engagent point à faire parler et écrire correctement aux élèves ces deux langues, ni dans quatre, ni dans six mois de leçons.

AVIS.

On demande pour garçon de pulperie un jeune homme de 14 à 15 ans, qui sache parler le basque et l'espagnol.

S'adresser rue du Sarandi, numero 176 et 178, à côté de la pharmacie de M. Lenoble.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie CONSTITUCIONAL, Rue de las Camaras N. 34.